

Intitulé de l'UE	Approche communicationnelle (Partie I)
Section(s)	- (3 ECTS) Bachelier Agrégé(e) en Français - Philosophie et Citoyenneté - Cycle 1 Bloc 1

Responsable(s)	Heures	Période
Guillaume FRANCOIS	45	Année

Activités d'apprentissage	Heures	Enseignant(s)
Maitrise écrite et orale de la langue française en ce compris remédiation - Partie I	45h	Guillaume FRANCOIS Alixé CONSTANT

Prérequis	Corequis

Répartition des heures
Maitrise écrite et orale de la langue française en ce compris remédiation - Partie I : 30h d'exercices/laboratoires, 15h de travaux, 15h de remédiation

Langue d'enseignement
Maitrise écrite et orale de la langue française en ce compris remédiation - Partie I : Français

Connaissances et compétences préalables

Objectifs par rapport au référentiel de compétences ARES
Cette UE contribue au développement des compétences suivantes
<ul style="list-style-type: none"> • Communiquer de manière adéquate dans la langue d'enseignement dans les divers contextes liés à la profession <ul style="list-style-type: none"> ◦ Maîtriser la langue orale et écrite, tant du point de vue normatif que discursif ◦ Utiliser la complémentarité du langage verbal et du non verbal ◦ Adapter ses interventions orales et/ou écrites aux différentes situations • Travailler en équipes, entretenir des relations de partenariat avec les familles, les institutions et, de manière plus large, agir comme acteur social et culturel au sein de la société <ul style="list-style-type: none"> ◦ S'impliquer en professionnel capable d'analyser et de dépasser ses réactions spontanées, ses préjugés, ses émotions ◦ Mettre en oeuvre en équipe des projets et des dispositifs pédagogiques • Entretenir un rapport critique et autonome avec le savoir scientifique et oser innover <ul style="list-style-type: none"> ◦ Adopter une attitude de recherche et de curiosité intellectuelle ◦ Mettre en question ses connaissances et ses pratiques ◦ Actualiser ses connaissances et ajuster, voire transformer ses pratiques • Développer une expertise dans les contenus enseignés et dans la méthodologie de leur enseignement <ul style="list-style-type: none"> ◦ Entretenir une culture générale importante afin d'éveiller les élèves au monde ◦ Etablir des liens entre les différents savoirs (en ce compris Décrets, socles de compétences, programmes) pour

construire une action réfléchie

Acquis d'apprentissage spécifiques

- Entraîner et mobiliser des compétences linguistiques : lexicales, orthographiques, syntaxiques ; analyser et produire différents types de textes ; orienter son écrit en fonction de la situation de communication.
- Entraîner et mobiliser des compétences orales.

Contenu de l'AA Maitrise écrite et orale de la langue française en ce compris remédiation - Partie I

Maîtrise écrite de la langue : production d'écrits en lien avec la formation. En fonction des difficultés rencontrées, rappel des règles orthographiques, grammaticales et discursives liées à ces écrits.

Maîtrise orale de la langue : mise en pratique des compétences communicationnelles, discursives et linguistiques par le biais de productions orales.

Méthodes d'enseignement

Maitrise écrite et orale de la langue française en ce compris remédiation - Partie I : cours magistral, approche interactive, approche par situation problème, approche inductive, approche déductive, Hybride

Supports

Maitrise écrite et orale de la langue française en ce compris remédiation - Partie I : notes de cours, notes d'exercices

Ressources bibliographiques de l'AA Maitrise écrite et orale de la langue française en ce compris remédiation - Partie I

Ouvrages conseillés

- Un dictionnaire récent (ultérieur à 2000)
- Un livre de conjugaison (Bescherelle, ultérieur à 2000)
- Un correcteur orthographique
- DAGNAUD-MACÉ P. et SYLNÈS G., *Le français sans fautes*, Hatier, collection « Profil Pratique »

Site conseillé

www.ccdmd.qc.ca/fr/

Évaluations et pondérations

Évaluation	Note d'UE = note de l'AA
Langue(s) d'évaluation	Maitrise écrite et orale de la langue française en ce compris remédiation - Partie I : Français

Méthode d'évaluation de l'AA Maitrise écrite et orale de la langue française en ce compris remédiation - Partie I :

Évaluation :

60% évaluation continue (20% oral + 40% écrit) + 40% examen écrit
Il est nécessaire de valider les deux parties indépendamment de la moyenne pour valider l'UE.

Année académique : **2021 - 2022**